

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 12 février 2018
Séance du 5 février 2018

2 Budget Principal – tarifs

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, MM FREMINE, RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. ABBADI

Pouvoir à :

M. BELMHAND

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. FACCHINI

Pouvoir à :

M. SERTAIN

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : Mme MEHADJI	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

- Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Nous vous proposons le vote des tarifs des produits, services, frais suivants, non contenus dans la délibération tarifs votée le 12 décembre 2016. Il s'agit pour la plupart de nouveaux services.

Pour limiter les incivilités, il vous est également proposé d'augmenter les tarifs relatifs aux dépôts sauvages d'ordures et au chenil.

- MUSEE GALLE-JUILLET

De nouveaux produits, vont être proposés à la vente :

Produits		Prix
Provenance	Désignation produits	
Ville de Creil	Jeu des 7 familles <i>Peintures et dessins</i> (vente aux professionnels : librairies et commerçants, offices de tourisme, musées et services culturels divers)	5,00 €
	Coffret de 30 cartes postales <i>L'esprit des bêtes</i> (vente aux professionnels : librairies et commerçants, offices de tourisme, musées et services culturels divers)	6,00 €
Amateur de faïences de Creil	Brochure " Napoléon sur quelques séries d'assiettes"	20,00 €
Amis de la faïence fine	Ouvrage "Les services de toilette de C&M, 1850 - 1950"	42,00 €
	Ouvrage "La production courante de Creil et Montereau, 1830 - 1930"	29,00 €

maintenant !

■ ESPACE MATISSE

Dès cette année, de nouveaux services sont proposés, pour faire connaître la structure et ses activités. Il convient donc d'en définir les tarifs :

❖ Rendez-vous mensuels

Cours de trois heures une fois par mois pour découverte de l'activité :

	Rendez-vous mensuels	CREIL	Pass' Agglo	Extérieurs
Adultes	A la séance	10,30 €	12,60 €	15,10 €
	A l'année	75,20 €	92,00 €	110,00 €
Enfants	A la séance	7,00 €	9,40 €	11,90 €
	A l'année	38,10 €	51,00 €	65,00 €

❖ Visite de l'Espace Matisse – Groupes scolaires ou constitués

Visite guidée des expositions couplée avec un atelier pratique :

Accès à l'exposition en cours	CREIL	Extérieurs
Visite de l'exposition en cours et atelier d'initiation artistique, tarif par élève	Gratuit	5,00 € (gratuit pour les accompagnateurs)
Visite simple, tarif par élève	Gratuit	3,00 € (gratuit pour les accompagnateurs)

■ PISCINE MUNICIPALE

Durant les périodes de vacances scolaires, il convient de faire bénéficier les creillois d'un tarif préférentiel d'entrée à la piscine soit :

- > 2,00 € pour les adultes (+ 18 ans)
- > 1,00 € pour les enfants (- 18 ans)

■ FETE FORAINE – FOIRE AUX MARRONS – CIRQUES

Certains forains étant autonomes énergétiquement, il convient de définir un tarif n'incluant pas la fourniture d'électricité :

Métier Forain inférieur à 80m ² – prix par m ² et par semaine - sans fourniture d'électricité	1,30 €
Métier Forain supérieur à 80m ² – prix par m ² et par semaine - sans fourniture d'électricité	0,90 €

■ DEPOT SAUVAGE – PARTICIPATION AUX FRAIS DE NETTOIEMENT ET DE GESTION

Afin de limiter le dépôt d'ordures, il convient d'augmenter le coût de ces incivilités :

Dépôts	Tarifs 2017	Tarifs 2018
Petits déchets	50,00 €	100,00 €
Gros déchets inférieur à 50 litres	180,00 €	300,00 €
Débaras - gros volumes supérieurs à 50 litres environ	300,00 €	1 000,00 €
Dépôts et salissures pour mécanique sauvage	-	500,00 €

maintenant !

■ POLICE MUNICIPALE

❖ Chenil municipal

Face à la recrudescence d'animaux en divagation, le forfait chenil doit faire l'objet d'une augmentation :

	2017	2018
Forfait chien à la journée	10,50 €	20,00 €
Forfait chat à la journée	8,50 €	15,00 €

❖ Tarifs abonnements stationnements

Pour les résidents en zone bleue et les employés travaillant dans une rue en zone bleue, le tarif abonnement doit être fixé :

	Tarif mensuel	Tarif trimestriel	Tarif semestriel	Tarifs annuel 1 mois gratuit
Pour résidents dans rue en zone bleue abonnement pour le 1 ^{er} véhicule est gratuit Tarif résidents en zone bleue pour le second véhicule	15,00 €	45,00 €	90,00 €	165,00 €
Tarifs préférentiels pour entreprises et commerçants pour un véhicule	22,00 €	66,00 €	132,00 €	240,00 €

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 5 février 2018,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de voter les tarifs présentés dans l'exposé.

Article 2 : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **13 FEV. 2018** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 15/02/18
et publication ou notification le 15/02/18
affiché le 13/02/18
CREIL, le 15/02/2018

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE